



NOTES

SUR

LA TOPOGRAPHIE DE ROME

AU MOYEN-AGE

PAR

L'ABBÉ L. DUCHESNE

I.

Extrait des MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE
publiés par l'École française de Rome, t. VI.

ROME

IMPRIMERIE DE LA PAIX, PHILIPPE CUGGIANI

Rue della Pace, 35.

1886



NOTES SUR LA TOPOGRAPHIE DE ROME AU MOYEN-AGE (1).

I.

Templum Romae, Templum Romuli.

Les ruines de la basilique de Constantin sont de beaucoup les plus imposantes de toutes celles que l'on rencontre sur le Forum et la voie Sacrée. Il en était de même au moyen-âge, aucun des édifices antiques de cette région de Rome n'ayant été construit sur des proportions aussi colossales. Cependant, si considérable qu'elle fût par sa masse, si grand que fût resté dans les imaginations chrétiennes le nom de l'empereur qui la dédia, elle ne tarda pas à perdre sa dénomination primitive. Il n'y a pas très longtemps, on l'identifiait encore avec le temple de la Paix, construit par Vespasien (2); il a fallu les recherches exactes de l'archéologie contemporaine pour lui rendre son vrai nom, celui qu'elle porte dans les régionnaires du quatrième siècle.

Mais cette dénomination de temple de la Paix n'était pas elle-même très ancienne, comme on va le voir dans cette courte

(1) Il est bien outrecuidant et bien dangereux de faire de la topographie romaine à Paris. Mon excuse est dans le succès avec lequel d'autres en font à Königsberg. Du reste, je me garde d'en faire sans nécessité. Quand le commentateur du *Liber pontificalis* rencontre sur son chemin certains petits problèmes, il est bien obligé d'étudier les solutions déjà présentées, de les vérifier avant de les accepter et quelquefois d'en trouver lui même quand il n'y en a pas.

(2) C'est à Nibby que l'on doit d'avoir démontré la fausseté de cette appellation.

étude où je chercherai à reconstituer la série des désignations du monument depuis le commencement du moyen-âge.

Le nom de " basilique de Constantin „ était plus exposé qu'un autre à se transformer, car il fut de bonne heure attribué à un autre édifice, bien plus important, au point de vue chrétien, que la grande salle profane de la voie Sacrée. Je veux parler de la basilique de Latran. A l'origine celle-ci ne semble pas avoir été désignée par le nom de Constantin. Pendant le siècle qui suivit sa fondation, les auteurs qui la mentionnent, Saint Jérôme (1), l'auteur de la préface du *Libellus precum* (2), Prudence (3), en 419 le préfet Symmaque et le clergé romain dans leurs lettres à l'empereur Honorius (4), n'emploient jamais le terme de *basilica Constantini* ou *Constantiniana*; ils se servent toujours de dénominations empruntées au nom des *Laterani*, *basilica Lateranensis*, *basilica Laterani*.

Cet accord correspond évidemment à un usage bien établi. Vers la fin du cinquième siècle, au contraire, le nom des *Laterani* s'attache exclusivement au palais pontifical et celui de Constantin est désormais donné à la basilique. Le plus ancien document de ce nouvel usage est le procès-verbal du concile romain de 487, qui se tint *in basilica Constantiniana* (5).

Il y avait donc, à la fin du cinquième siècle, deux édifices romains qui portaient le nom de basilique Constantinienne. Cette homonymie pouvait engendrer bien des confusions. Je ne saurais dire combien de temps elle subsista dans la langue officielle; mais je crois que l'usage populaire ne tarda pas à la faire cesser. Avant le milieu du sixième siècle, sous le règne d'Athalaric,

(1) *Ep.* LXVII, 4.

(2) Migne, *Patr. lat.*, t. XIII, p. 82.

(3) *Contra Symm.*, I, 586.

(4) Migne, *P. L.*, t. XVIII, p. 398 et suiv.

(5) *Thiel. Epp. Rom. pontificum*, t. I, p. 259.

la basilique de la voie Sacrée portait déjà le nom de *templum urbis Romae*.

C'est en effet ce qui résulte de plusieurs passages du *Liber pontificalis*, dont le texte, faute d'édition critique, a donné lieu, sur ce point, à certaines confusions. Le plus ancien fait partie de la vie de Félix IV (526-530) : *Hic fecit basilicam sanctorum Cosmae et Damiani in urbe Roma, in loco qui appellatur via Sacra, iuxta templum urbis Romae*. M. de Rossi (1), considérant que certains manuscrits présentent ici la variante *templum Romuli*, avait pensé que cette variante pourrait désigner le petit temple ou héroon de Romulus fils de Maxence, qui sert maintenant de vestibule à l'église SS. Côme et Damien. Je reviendrai plus loin sur cette dénomination, qui ne se rencontre que dans une famille spéciale de manuscrits et n'a rien à voir avec le texte primitif.

Quel est ce temple de la ville de Rome? Il y en avait un dans le voisinage, celui de Rome et de Vénus, avec ses deux absides et son immense portique rectangulaire. Mais il est trop loin de l'église Saint-Côme pour qu'on ait pu dire que celle-ci était auprès de lui, *iuxta*, d'autant plus qu'entre les deux s'élève la grande basilique de Constantin. Aussi les topographes les plus exercés, MM. de Rossi (2), Lanciani (3), Jordan (4), ont-ils cherché une autre explication. Suivant eux le *templum urbis Romae* serait l'édifice antique qui est devenu l'église Saint-Côme ou plutôt la partie postérieure de cet édifice, celle sur laquelle était exposé le grand plan de Rome en marbre. J'avoue que cette solution ne

(1) *Bullettino* 1867, p. 67. Mais cf. *Bullettino comunale*, t. X, p. 132, note 4. M. de Rossi s'est aperçu de l'in vraisemblance qu'il y aurait à rattacher la désignation de *templum Romuli*, usitée pendant le moyen-âge, au petit temple rond devant Saint-Côme.

(2) *Bull.* 1867, p. 65.

(3) *Bullettino comunale*, t. X, p. 54.

(4) *Topogr. der Stadt Rom.*, t. II, p. 482.

me satisfait pas; en effet l'église Saint-Côme ne serait pas *iuxta templum*, mais *in templo*, en plutôt elle serait le temple lui-même, approprié au culte chrétien.

Voici d'ailleurs un autre texte, bien propre à montrer que le *templum urbis Romae* du *Liber pontificalis* est différent de la grande salle changée en église par Félix IV.

Il se lit dans la vie d'Honorius (1): *Hic cooperuit ecclesiam omnem [b. Petri] ex tegulis aereis quas levavit de templo qui appellatur Romae, ex concessu piissimi Heraclii imperatoris.* M. de Rossi (2) paraît croire qu'il s'agit ici du petit temple rond qui sert de vestibule à l'église Saint-Côme. Mais cela est tout à fait impossible, et pour plusieurs raisons. D'abord le temple en question est trop petit; son toit n'a pu fournir la quantité de plaques de bronze nécessaire pour couvrir l'immense basilique de Saint-Pierre. De plus, on ne voit pas pourquoi le pape se serait avisé de découvrir une église pour en couvrir une autre. Enfin, s'il l'avait jugé à propos, il pouvait le faire sans demander l'autorisation de l'empereur, car les édifices antiques qui formaient l'église Saint-Côme avaient cessé d'appartenir à l'Etat: ils étaient, depuis Félix IV, *iuris Ecclesiae*, et le pape en avait la libre disposition.

Si, au lieu du petit temple rond, on proposait de retrouver, dans notre texte, le temple de Vénus et Rome, on ne se heurterait pas aux deux dernières objections. Mais la première subsisterait, car les deux *cellae* du double temple, même réunies, sont loin d'offrir une surface comparable à celle de la basilique de Saint-Pierre. Il n'en est pas de même de la basilique de Constantin; sa superficie et celle de l'ancienne basilique du Vatican sont sensiblement égales. Je crois donc que le *templum Romae* du temps du pape

(1) *Liber pontificalis*, p. 329.

(2) *Bull.* 1867, p. 72.

Honorius est le même édifice que le *templum urbis Romae* du temps du pape Félix IV.

Nous le retrouvons dans un troisième texte du *Liber pontificalis*, dans la vie de Paul I^{er} (757-767). Il y est dit que ce pape construisit une église en l'honneur des apôtres Pierre et Paul *in via Sacra, iuxta templum Romae*, en un lieu où il était de tradition que les apôtres avaient prié ensemble peu de temps avant leur martyre; on voyait à cet endroit (*in quo loco*) l'empreinte de leurs genoux *in quodam fortissimo silice*.

L'église a disparu depuis longtemps (1); quant au pavé miraculeux (2), il a été déplacé: on le conserve maintenant dans l'église Sainte-Françoise-Romaine. M. de Rossi (3) a produit un document de l'année 1375, d'où il résulte que la translation est antérieure à cette date. Originellement, ce pavé se trouvait dans le dallage même de la voie Sacrée, tout près de Saint-Côme. Cette église, en effet, porta au moyen-âge la désignation *in silice*.

Dans un des itinéraires (4) de procession du chanoine Benoît (XII^e s.), on voit que le pape, venant de l'arc de Septime-Sévère à celui de Titus, passait *ante asylum per silicem ubi cecidit Simon Magus, iuxta templum Romuli*. Je reviendrai bientôt sur le *templum Romuli*. Pour le moment il suffit de rappeler que, du temps de Benoît, l'*asylum* ou le *templum Asili*, c'était l'église Saint-Côme (5). Ainsi, le point de la voie Sacrée où se trouvait le pavé

(1) Ce n'était sans doute qu'une petite chapelle pour laquelle on utilisa peut-être l'une des ailes du bâtiment disposé en façade devant le petit temple rond.

(2) Grégoire de Tours en parle, mais sans indiquer en quel endroit précis il se trouvait (*Glor. mart.*, 27). On en peut dire autant du Pseudo-Marcellus, apocryphe du cinquième siècle (Fiorentini, *Vetust. martyrol.*, p. 110).

(3) *Bull.* 1867, p. 70.

(4) Urlichs, *Cod. Urb. Rom.*, p. 80; Jordan, *Topogr. der Stadt Rom*, t. II, p. 666.

(5) *Mirabilia*, dans Urlichs, *t. c.*, p. 110; Jordan, *t. c.*, p. 636.

miraculeux était au voisinage immédiat de cette église; d'autre part, la vie de Paul I^{er} nous l'indique *iuxta templum Romae*. Ce temple de Rome ne peut donc être différent de la basilique de Constantin.

Ces trois textes du *Liber pontificalis* appartiennent à trois siècles consécutifs; ils représentent l'état de la tradition vulgaire depuis le commencement du sixième siècle jusqu'au déclin du huitième. Je n'en pourrais citer d'autres. L'itinéraire d'Einsiedlen ne semble pas mentionner la basilique de Constantin.

Postérieurement au VIII^e siècle, le *templum Romae* devint le *templum Romuli*.

Il n'est pas facile de tracer la genèse de cette transformation. Commençons par apprécier la valeur d'une identification, assez communément admise, entre le *templum Romuli*, que divers textes du moyen-âge signalent sur la voie Sacrée, et le petit temple rond, qui sert de vestibule à Saint-Côme. Que cette identification puisse se fonder sur une tradition non interrompue, reliant le XII^e siècle aux origines mêmes du monument, c'est tout ce qu'il y a de plus invraisemblable. M. Jordan a fort bien établi (1) que la tradition, en ce qui regarde l'identification des monuments antiques de Rome, peut être considérée comme l'équivalent de zéro. Il n'est pas besoin d'en chercher bien loin des preuves. Sur la voie Sacrée où nous sommes, le temple d'Antonin et Faustine était, au XII^e siècle, un temple de Minerve, les édifices conservés dans l'église Saint-Côme portaient le nom de temple de l'Asile et les deux *cellae* consacrées jadis à Vénus et à Rome, avaient été dédiées par le populaire à la *Concorde* et à la *Piété* (2). Et il faut noter qu'il s'agit ici, au moins dans

(1) *Topogr. der Stadt Rom*, t. I, p. 68-74.

(2) *Mirabilia*, p. 110, Urlichs; p. 636, Jordan.

les deux premiers cas, de monuments pourvus d'inscriptions monumentales, bien propres, si on se fût donné la peine de les lire, à engendrer et à soutenir une tradition sérieuse. Le petit temple rond, par lequel Saint-Côme faisait face à la voie Sacrée, portait sur sa façade le nom de l'empereur Constantin ; Panvinio, en plein XVI^e siècle, pouvait encore copier cette dédicace. Il n'y avait qu'à la lire pour rattacher à l'édifice le nom, si connu et si populaire, du premier empereur chrétien. Cela n'a pas eu lieu, quoique ce fut chose facile.

Dans l'hypothèse que je combats il faudrait admettre, en fait de tradition populaire, un miracle de premier ordre. Le petit temple rond n'avait point été de prime abord élevé en l'honneur de Constantin, mais en l'honneur de Romulus, fils de Maxence, dont il porta le nom, en supposant qu'il ait été achevé alors, pendant les deux ou trois ans (309-312) qui séparent la mort de ce jeune prince de la défaite de Maxence lui-même. On voudrait que le nom de Romulus, que l'on avait à peine eu le temps d'écrire sur la façade, se fût conservé dans la tradition et eût été peu à peu substitué à celui de Constantin.

Je crains bien, quant à moi, que, dès le milieu du quatrième siècle, les archéologues du temps n'aient été les seuls à savoir que le petit temple avait été fondé pour un autre que celui dont il portait le nom. Quant aux siècles du moyen-âge, si l'inscription, en lettres énormes, du temple de Faustine ne l'a pas défendu contre l'identification la plus arbitraire, à plus forte raison le nom de Romulus, effacé dès l'année 312 et remplacé par celui de Constantin, n'a-t-il pas pu se perpétuer, survivre à la transformation du temple en vestibule d'église et triompher de l'archéologie des *ciceroni* du XII^e siècle.

Cette hypothèse écartée, il reste à classer chronologiquement les textes du moyen-âge où se présente un *templum Romuli* et

à démontrer que cette expression ne désigne aucun autre édifice que la basilique de Constantin.

Suivant mon estimation, la plus ancienne mention du *templum Romuli* se trouve dans la vie de saint Grégoire par Jean Diacre (I, 1), c'est-à-dire dans un livre de la fin du neuvième siècle. Il y a bien aussi la passion de saint Pigmenius, qui a été abrégée par Adon (24 mars) et qui remonte sans doute au delà du septième siècle. Mais il n'est pas sûr que les mots *templum Romuli* s'y soient trouvés dès l'origine. Ils ne figurent point dans le résumé d'Adon; ils manquent aussi dans un manuscrit d'après lequel le texte entier a été publié récemment par le P. Ch. de Smedt (1); je soupçonne, jusqu'à preuve du contraire, qu'ils représentent une interpolation (2).

Au XII^e siècle, au contraire, plusieurs textes fort clairs parlent du *templum Romuli* de la voie Sacrée; les voici: 1^o une bulle d'Innocent II, de l'année 1139 (3), qui place l'église Saint-Côme *iuxta templum Romuli*; 2^o l'*Ordo* de Benoît le chanoine, cité plus haut; ces deux documents emploient, pour indiquer l'emplacement de l'église Saint-Côme et des pavés miraculeux de la voie Sacrée, exactement la même formule que le *Liber pontificalis*, dans les vies de Félix IV et de Paul I^{er}, mais en substituant *Romuli* à *Romae*; 3^o on peut grouper avec eux l'auteur de

(1) *Analecta Bollandiana*, t. III, p. 136 du catalogue.

(2) Un document de l'année 973, produit par M. de Rossi (*Piante di Roma*, p. 76, note 1) mentionne une maison sise *regione quarta, non longe a Colossus, in templum qui vocatur Romuleum*. La situation du *templum Romuleum* n'est pas indiquée ici avec assez de précision pour que je puisse me prévaloir de ce texte. Il en est de même d'un passage des *Annales Romani* (Watterich, *RR. PP. vitae*, t. II, p. 90), relatif à l'installation de l'antipape Silvestre IV, en 1105; le *templum Romuli* qui s'y trouve nommé est identifié par M. Gregorovius (*Storia di Roma*, t. IV, p. 372, note 2) avec la basilique de Constantin. Malgré la façon légère dont cette identification est traitée par M. Jordan (*Topogr.*, t. II, p. 508) je pense que M. Gregorovius a raison.

(3) De Rossi, *Bull.* 1867, p. 67.

cette recension du *Liber pontificalis* qui nous est parvenue dans le manuscrit *Vaticanus* 3762, exécuté en 1142 par un moine d'Acey, appelé Pierre-Guillaume. Dans la vie de Félix IV, ce manuscrit porte, à côté de l'expression primitive *templum urbis Romae*, la variante *vel Romuli*; le changement de *Romae* en *Romuli* s'y rencontre aussi dans les vies d'Honorius et de Paul; 4^o voici comment l'itinéraire des *Mirabilia* parle de cette partie de la voie Sacrée: ... *s. Laurentius de mirandi; iuxta eum ecclesia s. Cosmae, quae fuit templum Asili; retro fuit templum Pacis et Latonae, super idem templum Romuli. Post s. Mariam novam duo templa, Concordiae et Pietatis* (temple de Vénus et Rome); *iuxta arcum septem lucernarum*, etc. Le seul édifice qui corresponde au *templum Romuli* de cette topographie, c'est la basilique de Constantin. En effet, deux édifices sont coordonnés au *templum Asili*, c'est-à-dire à Saint-Côme: l'un est derrière, l'autre au dessus. Le visiteur étant censé suivre la voie Sacrée en montant vers Sainte-Marie la Neuve, ces expressions sont fort claires. On ne peut pas dire que, pour lui, la basilique de Constantin soit derrière Saint-Côme, puisqu'elle est sur la même ligne; mais il est très juste de dire qu'elle est au dessus, car le *clivus viae Sacrae* monte fort sensiblement entre Saint-Côme et la basilique de Constantin (1).

Le nom de Romulus revient plusieurs fois dans les *Mirabilia*, à propos des abords de la *summa sacra via*. Pour désigner la situation de l'arc de Titus (2), on dit qu'il est *ad S. Mariam novam, inter Palatium et templum Romuli*. Cette façon de parler, très naturelle si l'on entend par *templum Ro-*

(1) Voir le profil du terrain sur le plan du Forum annexé au tome I de M. Jordan (fasc. 2).

(2) Urlichs, p. 93.

*mul*i la basilique de Constantin, n'a plus aucun sens quand on transporte ce nom au vestibule de Saint-Côme.

Il y avait aussi un *palatium Romulianum* ou *Romuli*, catalogué au chapitre des palais (1). L'auteur raconte à ce propos que, dans le palais Romulien, il y avait deux temples, *duae aedes*, *Pietatis et Concordiae*; que Romulus y fit placer sa statue, en or, disant qu'elle ne tomberait pas jusqu'à ce qu'une vierge enfantât; ce qui arriva en effet. Ces deux temples sont indiqués un peu plus loin comme situés derrière (*post*) Sainte-Marie la Neuve, derrière par rapport à quelqu'un qui passe devant Saint-Marie, se dirigeant vers l'arc de Titus. Il n'y a aucun doute qu'il ne soit ici question des deux *cellae* du temple de Vénus et Rome. Par le *palatium Romuli* il faudrait donc entendre les portiques de ce temple, qui se développaient sur une étendue considérable, en arrière de Sainte-Marie la Neuve et formaient un ensemble de ruines assez considérables pour être qualifiées de *palatium*.

Par la suite du temps, il s'introduisit quelques confusions. Au XIV^e siècle, un recenseur des *Mirabilia*, prenant le *palatium Romuli* pour le *templum Romuli*, le place entre Sainte-Marie la Neuve et Saint-Côme (2). L'*Anonymus Magliabecchianus*, au siècle suivant, transporte le nom de temple de Romulus aux ruines du temple de Vénus et Rome. En revanche il rapproche de Saint-Côme l'édifice appelé *aedes senatorum et Romuli* (3).

(1) Urlichs, p. c.

(2) Urlichs, p. 128.

(3) *Ibid.*, p. 166: *Iunctum fuit cum eo* (l'édifice antique correspondant à Saint-Côme) *templum Pacis et sedes vel aedes senatorum et Romuli, quod cecidit quando Christus vocatus vel natus fuit, id est quando peperit virgo*. Ce texte présente plusieurs confusions: outre celle qui est indiquée par le terme *aedes senatorum et Romuli*, outre le transfert du palais de Romulus, légende comprise, dans les ruines de la basilique de Constantin, il y a encore l'identification de l'*aedes senatorum et Romuli* avec le temple de la Paix. Cette dernière dénomination ne

On découvrit aussi qu'il y avait eu sur le Palatin un lieu consacré au souvenir du fondateur de Rome et du berger Faustulus; ce lieu est déjà indiqué dans la *Graphia aurea* du XIII^e siècle (1).

En écartant ces variantes et ces développements, soit arbitraires, soit inspirés par la lecture des textes classiques, il reste un fait certain, c'est que, pour les Romains du moyen-âge, le souvenir de Romulus était localisé vers le sommet du *clivus Sacrae viae*. On y montrait son temple, dans les ruines imposantes de la basilique de Constantin, et son palais dans celles du temple de Vénus et Rome. Bien entendu ce Romulus était le vrai, le seul dont le populaire pût avoir quelque idée, le fondateur de la ville éternelle.

Ici se présente un rapprochement singulier. Les mêmes personnes qui trouvaient sur la voie Sacrée le temple et le palais de Romulus, savaient indiquer son tombeau près du château Saint-Ange, non loin du lieu consacré par la sépulture de saint Pierre, à l'endroit même où l'on croyait qu'il avait été crucifié (2). Comme le Vatican, la voie Sacrée conservait aussi un souvenir

tarda pas à éliminer les autres; avant le milieu du quinzième siècle c'était la seule reçue. Poggio (Urlichs, p. 237) désigne ainsi les ruines de la basilique et identifie le *templum Romuli* avec la basilique de Saint-Côme, non pas il est vrai, avec le petit temple rond, mais avec l'édifice dont il subsiste un mur droit en grand appareil. Pomponio Leto emploie le même langage (De Rossi, dans les *Studi di storia e diritto*, 1882, p. 58).

(1) *Ibid.*, p. 115.

(2) *Ibid.*, p. 106. C'est cette grande pyramide que l'on voit représentée sur la porte de bronze de Saint-Pierre, dans la scène de la crucifixion de l'apôtre. Elle fut détruite sous Alexandre VI. A l'autre extrémité de Rome, et précisément à la porte Saint-Paul par où l'on passait pour aller au second sanctuaire apostolique, une autre pyramide, celle de Cestius, avait été baptisée du nom de *sepulcrum Remi*. Le parallélisme est manifeste: au Vatican Romulus et saint Pierre, sur la voie d'Ostie, Rémus et saint Paul.

de saint Pierre; les *silices Sacrae viae* marquent la plus ancienne prise de possession du Forum et de la voie Sacrée par la tradition chrétienne. Là s'est localisé le plus merveilleux des épisodes de la légende du conflit de saint Pierre avec Simon le Magicien. M. de Rossi a signalé (1), il n'y a pas longtemps, un autre parallélisme se rapportant aux mêmes traditions. Le célèbre marais de la Chèvre (*Caprea palus*) où disparut le fondateur de Rome doit être désormais cherché sur la voie Nomentane, tout près d'un ancien cimetière chrétien, où, suivant une très vieille tradition, l'apôtre Pierre aurait baptisé, *cymiterium ad Nymphas s. Petri, ubi s. Petrus baptizabat*.

On aurait tort de croire qu'un dessein réfléchi et suivi a présidé à l'éclosion et à la localisation de ces tradition parallèles; je n'ai, quant à moi, aucune envie de l'insinuer. Le fait cependant est assez curieux et mérite d'être signalé, ne serait-ce qu'à l'attention des poètes et des auteurs de *Mirabilia*, s'il en existe encore.

En terminant, je veux présenter une observation qui permettra peut-être de se rendre mieux compte de la façon dont se sont opérées les transformations de nom que je viens d'étudier. On a vu que le nom de Romulus était attaché, au temps des *Mirabilia*, non seulement à la basilique de Constantin, mais aussi au temple de Vénus et Rome. Quel que soit celui de ces deux édifices qui ait le premier été appelé du nom de Romulus, il n'a point tardé à le communiquer à l'autre. N'y aurait-il pas eu, dès le déclin du cinquième siècle, un transfert semblable? La basilique de Constantin, que l'on ne pouvait plus guère appeler ainsi sans équivoque, n'aurait-elle pas emprunté sa nouvelle désignation au *templum Romae et Veneris* qui se trouvait

(1) *Bull. comunale*, t. XI (1883), p. 244 et suiv.

tout à côté? On conçoit le sentiment qui aura porté à raccourcir cette appellation officielle; du reste, l'élimination de Vénus est déjà faite dans le *Curiosum* de la fin du quatrième siècle: on y lit *templum Romae* tout court.

Un tel transfert de nom n'a rien d'impossible. D'où vient le nom du Colisée? Du colosse qui s'élevait à côté de l'amphithéâtre. Le phénomène d'onomatologie qui s'est passé à l'une des extrémités du temple de Vénus et Rome a fort bien pu se passer aussi à l'autre bout. Je crois donc que c'est bien le *templum Romae* (*et Veneris*) qui a donné son nom à la basilique de Constantin.
